

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



ÉTUDE PAYSAGÈRE DE LA FORÊT DE SOIGNES BRUXELLOISE

MIRHAM BLIN – STÉPHANE VANWIJNSBERGHE
GRÉGORY REINBOLD – PATRICK HUVENNE – JEAN-FRANÇOIS PLUMIER

Composante arborée linéaire. Les alignements de peupliers qui bordent la petite drève de Groenendael donnent à cette drève un aspect majestueux (trilage de Saint-Hubert).

En 2012, le service forestier de la partie bruxelloise de la forêt de Soignes a commandé une étude paysagère de cette forêt emblématique. L'ONF, chargé de l'étude, revient ici sur la méthode utilisée et les principaux enseignements à en tirer.

La forêt de Soignes, située aux portes de Bruxelles, se déploie sur les trois régions administratives du pays (régions de Bruxelles-Capitale, flamande et wallonne). Totalisant 4 400 hectares – dont 1 654 sur la seule partie bruxelloise – elle compte parmi les plus importantes forêts périurbaines d'Europe. Ses valeurs paysagères participent à son exceptionnel niveau de reconnaissance sociale. En effet, les hautes futaies soniennes se composent d'arbres dotés de dimensions et d'architectures exceptionnelles, favorisant les ambiances surréalistes. En corollaire, l'âge de nombreux peuplements équiennes dépasse 200 ans et le gestionnaire est confronté aujourd'hui à une surreprésentation de vieux peuplements arrivés en bout de course. La problématique de leur renouvellement est particulièrement aiguë. Dans un tel contexte, les enjeux liés à la gestion raisonnée des paysages forestiers et à l'acceptation sociale des pratiques sylvicoles sont majeurs. La conciliation des choix sylvicoles, écologiques et socio-paysagers s'avère aussi nécessaire que délicate. Mais si la forêt de

Soignes inspire de nombreuses études et fait régulièrement l'objet de publications scientifiques variées, aucune n'a traité, jusqu'à présent, du paysage forestier soignien, alors même que les valeurs plastiques et symboliques de ce massif sont unanimement partagées et participent largement à son aura.

Conscient à la fois de ce manque et de ce besoin, le service forestier de Bruxelles Environnement (anciennement IBGE), après discussion avec le fonctionnaire délégué de l'Urbanisme chargé de définir les études nécessaires à l'élaboration des plans de gestion, a décidé, dans le cadre du renouvellement du Plan de gestion de la forêt, de se doter d'une étude paysagère de la forêt de Soignes bruxelloise, outil de gestion, de planification et d'aide à la décision fondamental.

DÉFINITION ET SUIVI DE LA MISSION

Une mission « hors norme » pour l'Office National des Forêts

Dépourvu de paysagiste forestier au sein de son équipe, et ne trouvant pas cette compétence en Belgique, Bruxelles Environnement a décidé de confier la réalisation de cette étude à l'Office National des Forêts (ONF) et plus particulièrement au Bureau d'études et d'appui environnemental de Bourgogne Champagne-Ardenne. Cette compétence au sein de l'ONF a été développée dans les années '70 par un paysagiste Hollandais, Peter Breman. Ainsi l'ONF, organisme chargé de la gestion des forêts publiques françaises, est engagé depuis plusieurs dizaines d'années en faveur de la prise en compte, de la protection et de la valorisation des paysages forestiers dans la gestion courante.

Confier une telle étude à un organisme extérieur présentait en outre l'intérêt de soumettre les paysages et les pratiques de gestion qui les façonnent à un regard extérieur, neutre, critique et indépendant.

Une étude à quatre temps : définition du contenu et de l'articulation de l'étude

La démarche adoptée entre le commanditaire de l'étude (Bruxelles Environnement) et le chargé de mission (l'ONF) pour aborder le sujet a été participative et concertée. L'étape préliminaire était de concevoir l'articulation et le phasage de la mission. L'étude a ainsi été subdivisée en quatre parties :

- élaboration du diagnostic paysager ;
- caractérisation des enjeux paysagers ;
- définition du projet paysager ;
- rédaction de fiches-actions.

Chacune de ces phases, et, in fine, l'étude dans sa globalité, a fait l'objet d'une présentation et validation devant un Comité de pilotage regroupant Bruxelles Environnement, la Commission Royale des Monuments et Sites ainsi que les directions des Monuments et Sites et de l'Urbanisme de la région de Bruxelles-Capitale. Cette étude paysagère a été réalisée sur l'année civile 2012.

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC PAYSAGER DE LA FORÊT DE SOIGNES

Cette première partie revêt un rôle capital, car elle établit les bases de toute l'étude. Elle est ainsi particulièrement développée, dans ses aspects méthodologiques et dans ses résultats. Il s'agit ici de ressentir, de lire et de comprendre les paysages qui compo-



La forêt de Soignes est richement documentée. De nombreuses études ont été réalisées tant sur les aspects historiques que sur la connaissance du milieu (sol, faune, flore...).

sent la forêt de Soignes, de caractériser leur identité, leur composition, leur structuration, leur dynamique, leur répartition...

Cette analyse paysagère doit nécessairement s'accompagner d'une cartographie des entités paysagères de la forêt, outil permettant d'identifier les espaces au sein desquels les paysages sont homogènes dans leur composition et leur dynamique. La production d'un tel document, capitale et complexe, implique aussi, via une approche globale et pluridisciplinaire, d'identifier, de hiérarchiser et de spatialiser les composantes structurelles et identitaires des paysages forestiers. Chacun de ces facteurs fait l'objet d'une analyse thématique détaillée, accompagnée de visuels (cartes, coupes, schémas...). Cette partie de l'étude s'est appuyée sur les cartes informatiques disponibles : carte géologique, pédologique, hydrographique, phytosociologique, des peuplements, du relief... La riche documentation disponi-

ble (études historiques, impact du changement climatique sur la forêt...) a permis de nourrir copieusement cette phase analytique.

Armé de ces connaissances, de nombreux jours de visite de terrain ont permis d'explorer chaque coin et recoin de la forêt pour proposer un diagnostic aussi précis que possible. Le contenu de ces analyses thématiques est esquissé ci-après.

Caractéristiques abiotiques, déterminant le « socle » des paysages soniens

Les composantes géographiques et physiques ont une évolution très lente, voire imperceptible à l'échelle de l'homme. Elles représentent ainsi des repères stables, exploitables dans le cadre de la définition des premiers niveaux de découpage paysager du massif :

- *caractéristiques géographiques*, témoignage du morcellement administratif

et physique de la forêt de Soignes, du contexte périurbain de la forêt, induisant les modalités et l'importance des fréquentations ;

- *caractéristiques climatiques*, démonstration des liens fondamentaux unissant le climat et la végétation ; étude des rythmes saisonniers, des caractéristiques du climat actuel et des évolutions prévisibles (intégration de la problématique aiguë du changement climatique) ;
- *caractéristiques géologiques*, examen des relations entre matériaux parentaux et modelé ou identité des paysages ;
- *caractéristiques géomorphologiques*, mise en exergue de l'importance majeure du relief à l'égard de la composition, de l'identité et de la perception des paysages visuels, mais aussi acoustiques de la forêt ;
- *caractéristiques hydrographiques*, étude des valeurs plastiques et symboliques liées aux eaux stagnantes ou courantes, naturelles ou domestiquées ; influences de l'eau vis-à-vis de la nature des motifs paysagers et de la répartition des polarités touristiques d'un territoire ;
- *caractéristiques pédologiques*, justification de l'importance des conditions édaphiques à l'égard de la nature et de la répartition des communautés végétales (et donc des paysages que celles-ci définissent).

Il importe ensuite d'étudier la manière dont ce socle est « habillé », moyennant une analyse des composantes biotiques et dynamiques des paysages.

Caractéristiques biotiques, déterminant la manière dont le « socle paysager » est habillé

Cette partie traite particulièrement de la composante végétale des paysages. Elle dé-

crit également les espaces de respiration, les relations étroites liant composantes écologiques et composantes paysagères et s'intéresse enfin aux modalités d'expression des pratiques anthropiques, passées ou actuelles, au sein des paysages forestiers.

La végétation arborée

Dans le cadre de cette étude paysagère, l'analyse de la végétation est organisée selon la géométrie des composantes arborées : surfaciques, linéaires et ponctuelles.

Les composantes arborées surfaciques sont les peuplements forestiers. Ce type de composante végétale est logiquement le plus important ; il est aussi le plus diversifié et le plus complexe. La composition, la structure et l'âge des peuplements représentent des variables fondamentales.

Si la forêt de Soignes doit sa réputation à sa futaie cathédrale de hêtre, elle héberge en réalité un panel d'essences étoffé, organisé en peuplements feuillus (chênaies, boulaies, frênaies...), résineux (pinèdes, douglasaies, mélézins...) et mixtes. Chaque type compositionnel fait l'objet d'une analyse paysagère, mettant en relief ses caractéristiques plastiques et symboliques.

Complémentairement, une analyse des structures forestières met en lumière deux grands types. Les paysages de futaie régulière sont traités selon l'âge des peuplements et les stades auxquels ils se rapportent : plantation ou semis, fourré, gaulis, perchis, futaie, vieille futaie. Les analyses relatives à la futaie irrégulière distinguent la futaie jardinée du perchis-sous-réserve et de la forêt post-tempête.

Des cartographies rendent compte de cette diversité compositionnelle et structurelle.

Les composantes arborées linéaires sont les alignements d'arbres ou drèves. Elles constituent une composante identitaire importante de la forêt de Soignes, mais aussi un témoignage historique des usages pratiqués autrefois (la chasse, par exemple). Lorsqu'elles bénéficient d'un bon état de conservation, les drèves représentent l'un des motifs paysagers les plus expressifs de la forêt de Soignes. Elles forgent des scènes spectaculaires et véhiculent le paradigme de la voie royale. En forêt de Soignes bruxelloise, les drèves se composent principalement de hêtres, y compris de hêtres pourpres (drève de Lorraine). La petite drève de Groenendael, bordée d'alignements de peupliers, compte parmi les plus spectaculaires.

Les composantes ponctuelles sont les arbres isolés ou remarquables. Cette composante végétale élémentaire des paysages

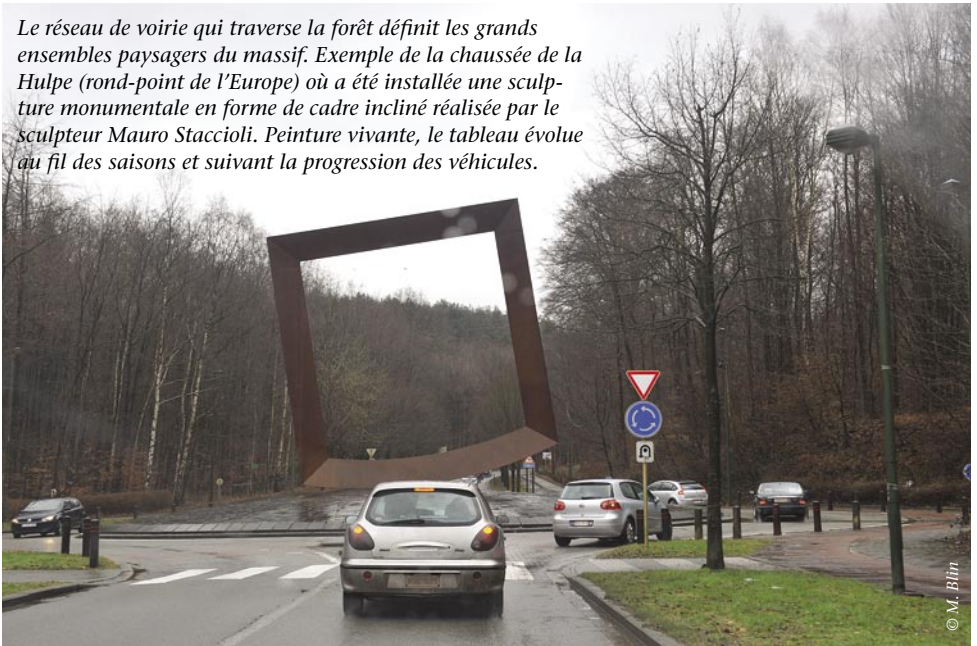
forestiers revêt, par nature, de multiples visages. Dans le cadre d'une étude paysagère forestière, considérer l'arbre comme motif paysager revient à reconnaître les singularités paysagères qui le distinguent de la matrice forestière qui l'entoure. En cela, il s'agit d'arbres remarquables, « hors norme » au sens mathématique (gaussien) du terme (voir article page 26 dans ce même numéro).

Les espaces de respiration

La forêt de Soignes bruxelloise comprend des ouvertures, généralement artificielles, parfois naturelles, représentant autant d'espaces de respiration. Pour cette étude, ces espaces ouverts ont été distingués sur la base de leur stabilité ou de leur dynamique.

Les ouvertures pérennes ont vocation à perdurer dans le temps et dans l'espace

Le réseau de voirie qui traverse la forêt définit les grands ensembles paysagers du massif. Exemple de la chaussée de la Hulpe (rond-point de l'Europe) où a été installée une sculpture monumentale en forme de cadre incliné réalisée par le sculpteur Mauro Staccioli. Peinture vivante, le tableau évolue au fil des saisons et suivant la progression des véhicules.



(ancien hippodrome de Boitsfort, prairies, étangs...). Circonscrites par des lisières structurées, elles constituent de puissants points de repères, d'autant qu'elles sont particulièrement fréquentées et appréciées du public.

Les espaces de respiration transitoires correspondent par contre à des trouées plus ou moins vastes au sein des peuplements, mais sur lesquelles la dynamique de colonisation naturelle ou artificielle s'opère (vocation forestière). Ces espaces sont ainsi instables, dynamiques, dans le temps et dans l'espace. Praticables ou pas, ils participent à la diversité des paysages forestiers (puits de lumière, par exemple).

Diversité écologique et diversité paysagère

La forêt est un milieu vivant et accueille la vie. Ainsi, dans cette étude, la forêt de Soignes est considérée également à travers

ses composantes et valeurs biologiques, à différentes échelles spatiales. L'échelle de la forêt de Soignes bruxelloise illustre au mieux les relations qui unissent diversité écologique et richesse paysagère. En s'appuyant sur la diversité des habitats naturels (approche phytosociologique), un niveau supérieur de description et de cartographie paysagères est ainsi atteint. À titre d'exemple, une hêtraie cathédrale adulte peut offrir de multiples visages, plus ou moins contrastés : hêtraie à ronces, hêtraie à fougères, hêtraie à luzule, hêtraie à bruyère, hêtraie à leucobryum glauque, hêtraie à jacinthe... Chacun de ces peuplements, composé pourtant d'une seule et même essence arborée, présente des ambiances et des identités très singulières, découlant de l'expression de la végétation herbacée.

L'intégration de la faune dans cette analyse paysagère consolide les rapports en-



*Composante arborée surfacique.
L'exemple d'une jeune chênaie à
jacinthe (trriage du Rouge-Cloître).*

tre écologie et paysages. La perception des animaux, directe (vue, ouïe, voire odeur) ou indirecte (traces...), revêt une importance considérable dans l'appréciation d'un paysage naturel. L'espace n'est pas perçu comme stérile ou figé, mais paraît au contraire accueillant, dynamique et vivant.

La forêt domestiquée

En marge des composantes « naturelles » des paysages soniens, les liens entretenus entre l'homme et ce territoire et la manière dont les actions anthropiques s'expriment dans les paysages forestiers contemporains ont été étudiés. La forêt de Soignes est foulée par les hommes depuis des millénaires. Le développement, au sein de l'étude, d'un volet historique synthétique en atteste. Ici, l'accent est mis sur les modalités selon lesquelles les actions anthropiques affectent la structure, la composition et la dynamique des paysages soniens. Par ailleurs, outre les caractéristiques plastiques, les interventions humaines influencent la poétique et la symbolique des paysages.

Élaboration de la carte des entités paysagères de la forêt de Soignes

Après avoir analysé les modalités d'expression de chaque thématique, les entités paysagères de la forêt de Soignes ont été identifiées, délimitées, cartographiées et décrites. Le découpage paysager de la forêt s'appuie sur les composantes paysagères à la fois expressives et stables dans le temps et dans l'espace. Il est établi sur plusieurs niveaux, selon une logique d'emboîtement d'échelles :

- douze grands ensembles paysagers, définis principalement par le réseau de voirie qui traverse et fragmente le massif ;
- vingt-six secteurs paysagers, distingués

selon une ségrégation géomorphologique primaire : plateaux d'un côté, combes ou vallées de l'autre ;

- soixante-deux sous-secteurs paysagers, individualisés selon une ségrégation géomorphologique plus fine.

Notons que vingt-neuf structures paysagères, des variantes paysagères et des motifs paysagers ont été identifiés en plus.

Une analyse paysagère approfondie, intégrant trois approches différentes mais hautement complémentaires* (approches poétique, visuelle et cognitive) et richement illustrée, rend compte de l'identité de chacune de ces entités paysagères.

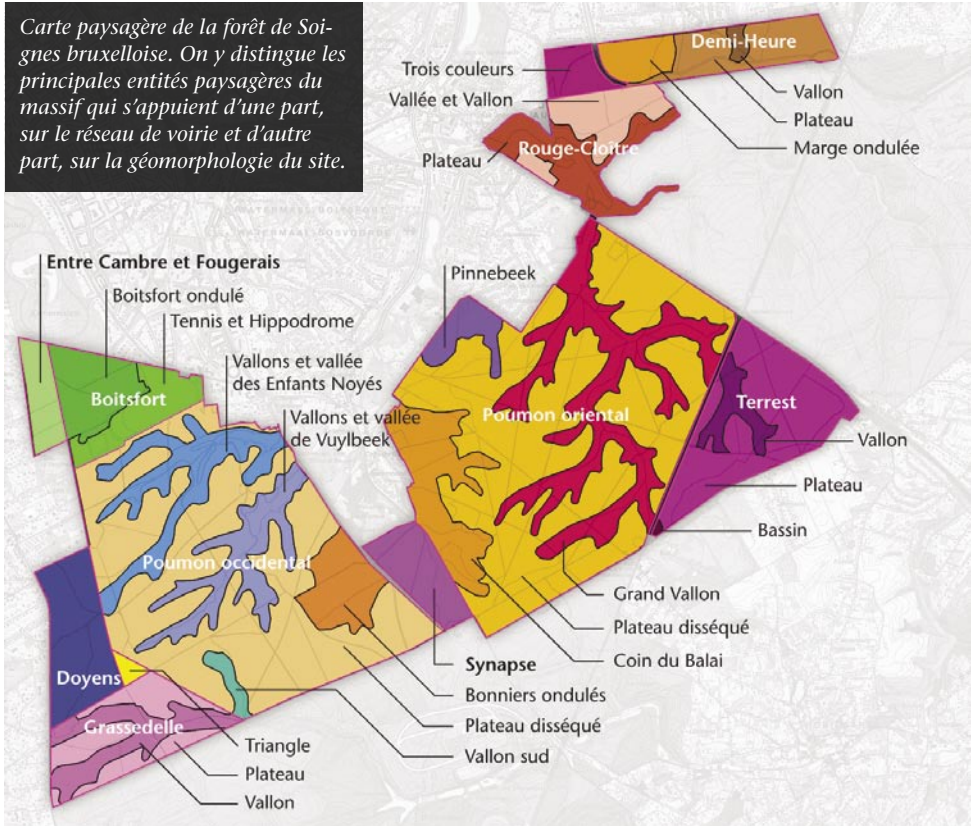
Perceptions et sensibilités paysagères

Parce qu'un paysage n'existe qu'à travers la lecture et l'interprétation qu'on en fait, il importe d'adjoindre à l'analyse compositionnelle de la forêt l'étude de sa fréquentation et de ses perceptions, laquelle revêt une importance capitale eu égard à la définition de la sensibilité paysagère et de la caractérisation des enjeux paysagers.

Aujourd'hui, en vertu de la proximité immédiate de Bruxelles, la forêt de Soignes subit une fréquentation considérable, laquelle ira en s'accroissant vu l'augmentation démographique annoncée pour les prochaines décennies. En lien direct avec l'importance et la dynamique des fréquentations, les modalités de perception externes et internes ont été analysées. En externe, les perceptions résultent de la haute fréquentation des axes routiers principaux qui relient Bruxelles à sa périphérie. De nature dynamique, elles se limitent aux

* Triple approche caractéristique de la méthode analytique développée par F. Tanguy².

Carte paysagère de la forêt de Soignes bruxelloise. On y distingue les principales entités paysagères du massif qui s'appuient d'une part, sur le réseau de voirie et d'autre part, sur la géomorphologie du site.



lisières externes de la forêt. En interne, les perceptions sont corrélées à la fréquentation des sentiers (perception dynamique) et des sites touristiques (perception statique). Les lisières internes et les peuplements sont ainsi soumis à perception.

CARACTÉRISATION DES ENJEUX PAYSAGERS

Dans la continuité de la première phase de diagnostic intervient celle consacrée à la caractérisation des enjeux paysagers. Ils ont été étudiés et présentés de trois manières complémentaires : générale, thématique et sectorielle.

Enjeux d'ordre général

Les enjeux en futaie régulière sont de raisonner l'organisation spatiale des différents stades dynamiques. Il s'agit également d'améliorer l'intégration paysagère des jeunes stades (plantation, fourré, gaulis) et les valeurs paysagères des jeunes peuplements (atténuer le caractère artificiel et cartésien, réduire l'effet couloir ou enfermement, enrichir les rythmes...).

En perchis-sous-réserve, les enjeux consistent à augmenter la perméabilité des lisières, travailler leur rythme et réduire la perception des lignes de plantation. Les arbres de réserve situés à proximité des axes de découverte doivent être valorisés.

En futaie irrégulière, il s'agit de valoriser les arbres remarquables, de construire des lisières structurées et pérennes et de profiter de la diversité compositionnelle pour enrichir les ambiances forestières.

Enfin, les enjeux relatifs au mobilier et aux structures d'accueil du public visent, d'une part, à harmoniser la ligne du mobilier et optimiser son emplacement et, d'autre part, à rationaliser le nombre et la situation des aires de stationnement, en intégrant notamment les orientations définies dans le Plan directeur de la forêt de Soignes*.

Enjeux thématiques

Les enjeux thématiques amèneront notamment le forestier à :

- préserver ou renouveler les paysages de futaie cathédrale ;
- veiller à la constante adéquation entre station et essence, en tenant compte des caractéristiques climatiques actuelles et prévisionnelles ;
- mettre en exergue la complémentarité des paysages de vallon et de plateau ;

- travailler les équilibres, les transitions, les harmonies intra et inter entités paysagères ;
- adapter les interventions paysagères aux modalités de perception et de fréquentation d'une part, à l'ampleur et aux valeurs patrimoniales des composantes paysagères d'autre part ;
- améliorer les connexions paysagères et écologiques au sein de la forêt ;
- augmenter l'offre en espaces de respiration au sein de la forêt ;
- travailler les lisières forestières internes et externes (structuration, composition, scénographies...).

Enjeux sectoriels

Ces enjeux sont établis à deux échelles complémentaires.

* Le Plan directeur de la forêt de Soignes, ou Schéma de structure³, est destiné à fixer des orientations communes aux trois parties de la forêt de Soignes, afin d'améliorer la coordination et la cohérence de la gestion globale du massif.



Une ségrégation géomorphologique plus fine a permis d'identifier les sous-secteurs paysagers présents sur le massif.

À l'échelle de la forêt de Soignes bruxelloise
L'identification des paysages remarquables est ici nécessaire. En effet, ces paysages dotés de singularités ou de valeurs exceptionnelles induisent des enjeux particuliers de préservation, valorisation ou restauration, tel que le prévoit la Convention Européenne du Paysage¹. Le caractère remarquable de ces espaces résulte soit du très haut niveau d'expression de l'une des composantes paysagères identitaires, soit du très haut niveau de convergence de critères expressifs. Aussi, un paysage remarquable ne correspond pas nécessairement à un paysage remarquable. Et si un paysage remarquable et remarquable induit un niveau d'enjeux paysagers majeur, il n'en sera pas de même pour un paysage remarquable mais méconnu et ignoré. La superposition de la cartographie des paysages remarquables avec celle des fréquentations fait apparaître ces différents niveaux d'enjeux, lesquels déterminent la priorité, l'importance et la finesse des actions paysagères qui sont à entreprendre.

*À l'échelle de chacun
des douze grands ensembles paysagers*

Ces enjeux sectoriels sont définis de manière approfondie via une fiche de synthèse précisant systématiquement : le contexte géographique, les singularités géomorphologiques, hydrographiques et pédologiques, la composition paysagère, les modalités de fréquentation et de perception, et les enjeux paysagers.

Parmi les enjeux sectoriels identifiés, certains apparaissent de manière récurrente :

- pérenniser les peuplements de futaie cathédrale et réussir leur renouvellement ;
- améliorer les valeurs paysagères des jeunes peuplements réguliers ;
- valoriser les composantes remarquables des paysages forestiers ;

- améliorer ou conforter les valeurs paysagères – et écologiques – des lisières internes et externes ;
- améliorer ou conforter les connexions paysagères et écologiques ;
- pérenniser ou réhabiliter les drèves ;
- améliorer la prise en considération de la géomorphologie dans la gestion forestière ;
- améliorer la prise en compte de l'échelle des paysages (éviter le phénomène de mitage) ;
- améliorer ou conforter les transitions entre les différents types de peuplements ;
- rationaliser la nature et la répartition du mobilier et du réseau interne de chemins...

DÉFINITION DU PROJET PAYSAGER

À l'issue du diagnostic et de l'identification des enjeux, un projet paysager est élaboré pour la forêt de Soignes bruxelloise. C'est la troisième phase de l'étude. Le projet paysager est décliné à deux échelles spatiales.

Tout d'abord celle de la forêt de Soignes bruxelloise. Le projet définit les grandes intentions relatives :

- à la reconduction des paysages de futaie cathédrale ;
- à la répartition spatiale des structures forestières ;
- à la mise en place de corridors paysagers et écologiques ;
- à l'ouverture – ou la restauration – de nouveaux espaces de respiration en forêt ;
- à la gestion des lisières externes...

Ensuite à l'échelle de chacun des douze grands ensembles paysagers. Le projet est présenté selon une trame de restitution

Les ouvertures dans le massif représentent des espaces de respiration. Les exemples ici du champ de courses de l'hippodrome de Boitsfort et le site de l'ancienne abbaye augustine de Rouge-Cloître.



© M. Blin



© M. Blin

commune, précisant les intentions générales du projet et ses déclinaisons pour les peuplements (surfacique), les drèves (linéaire), les arbres remarquables (ponctuel), les lisières et les espaces singuliers (ancien hippodrome de Boitsfort, par exemple).

- valoriser les composantes minérales patrimoniales (une fiche-action) ;
- améliorer les conditions d'accueil du public (quatre fiches-actions).

RÉDACTION DE FICHES-ACTIONS

Afin de faciliter l'atteinte des objectifs fixés dans le projet paysager, un cahier de fiches-actions, outil pratique de gestion et de prospective, a été rédigé.

Ce recueil est thématiqué en fonction des composantes paysagères concernées :

- gérer le patrimoine végétal (douze fiches-actions) ;
- gérer les sites remarquables (deux fiches-actions) ;
- développer la valeur écologique de la forêt (deux fiches-actions) ;

APPROPRIATION DE L'ÉTUDE PAR LES GARDES FORESTIERS

La validation de l'étude par le Comité de pilotage lui a conféré une dimension opérationnelle. L'étape suivante a consisté à informer les gardes forestiers sur les résultats de l'étude, puis à les former à cette nouvelle dimension dans la gestion du massif. Ainsi, en mai 2013, une formation de deux jours, animée par l'auteur de l'étude, a été donnée à tous les gardes de Bruxelles Environnement. Après la présentation de l'étude et en amont de la formation, les gardes avaient été sollicités pour proposer des problématiques paysagères pour lesquelles ils souhaitaient un appui particulier. La

formation a combiné l'approche théorique d'une part, en salle, indispensable à l'intégration des principes de lecture paysagère en forêt et l'approche pratique d'autre part, sur le terrain, permettant de traiter les problématiques retenues, sur la base d'échanges constructifs et pragmatiques.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette étude paysagère est la première à être conduite de manière approfondie et systématique en forêt de Soignes. Elle permet d'apporter des éléments nouveaux en termes de diagnostic, de définition d'enjeux et de prospective. Pour autant, certaines limites sont à révéler.

D'un point de vue temporel, cette étude paysagère rend compte de l'identité de la forêt de Soignes bruxelloise en 2012. En vertu du caractère dynamique des paysages forestiers, certains éléments de l'analyse seront obsolètes à court, moyen ou long terme. La mise en œuvre du plan directeur interrégional, qui visera notamment à rationaliser les accès et les fréquentations du massif sonien, sera à même de résorber ou gommer certains enjeux socio-paysagers mais aussi d'en faire naître de nouveaux.

D'un point de vue spatial, il convient de rappeler que cette étude ne porte que sur une fraction du massif sonien, celle relevant de la région de Bruxelles-Capitale. Une présentation de l'étude paysagère par l'ONF aux représentants des services gestionnaires flamands et wallons du massif sonien, a été faite en novembre 2013 et il a été décidé d'étendre cette étude au reste du massif. Ainsi, la forêt de Soignes sera dotée de l'étude paysagère globale qu'elle mérite. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ Conseil de l'Europe [2000]. *Convention Européenne du Paysage*. 8 p.
- ² TANGUY F. [1995]. Lire le Paysage. *Paysage et Aménagement* 32 : 20-25.
- ³ VAN DE GENACHTE G. et al. [2008]. *Schéma de structure de la forêt de Soignes*. Arcadis Belgium nv. Rapport final, Leuven, 180 p.

MIRHAM BLIN

mirham.blin@onf.fr
Bureau d'études et d'appui
environnemental, ONF
11C rue René Char
F-21000 Dijon

STÉPHANE VANWIJNSBERGHE

svanwijnsberghe@environnement.irisnet.be
GRÉGORY REINBOLD
greinbold@environnement.irisnet.be
Bruxelles Environnement
Gulledelle 100
B-1200 Bruxelles

PATRICK HUVENNE

patrick.huvenne@lne.vlaanderen.be
Agentschap voor Natuur en Bos
Duboislaan 14
B-1560 Hoeilaart

JEAN-FRANÇOIS PLUMIER

jeanfrancois.plumier@spw.wallonie.be
DNE, DGO3, SPW
Avenue Jean Monnet 12 bte 2A
B-1400 Nivelles